

## LE SALUT SUR LE PLAN COLLECTIF ET UNIVERSEL

### CHAPITRE 9,1 à 11,36

Après avoir répondu dans les huit premiers chapitres à la question : Comment le Dieu saint peut-Il être juste tout en justifiant les pécheurs ? l'apôtre Paul dans les chapitres 9 à 11, aborde une autre question, brûlante pour lui, touchant à la justice de Dieu : Comment ce plan de salut universel de Dieu est-il compatible avec le rejet d'Israël ? L'Évangile, a dit Paul, est destiné premièrement aux Juifs : **Rom 1,16 ; Mat 10,6 ;15,24**. Le rejet du Christ par Son propre peuple a-t-il anéanti pour jamais sa participation au salut ? Sinon, quel avenir pour Israël ? C'est à toutes ces questions que l'apôtre va tenter de répondre dans cette section de son épître en abordant :

- le passé d'Israël : les conditions de son élection comme peuple de Dieu parmi les nations
- le présent d'Israël : la cause de sa mise à l'écart actuelle du plan de Dieu
- l'avenir d'Israël : sa restauration nationale et sa réintégration dans le plan de Dieu

#### A) L'élection d'Israël : ses conditions : **Rom 9,1 à 29**

##### 1) Le fardeau de Paul pour son peuple : **v 1 à 5**

Le fardeau et la tristesse que ressent Paul, au vu de la situation spirituelle de son peuple depuis la venue de Christ, ont une triple raison :

- a) Paul lui-même est juif. Les Juifs dans leur ensemble sont donc ses frères de sang, ses parents selon la chair : **v 3**. De plus, pourrait-on dire, il n'est pas n'importe quel Juif ; il fut, parmi eux, l'un des plus zélés pour la tradition de ses pères : **Phil 3,4 à 6**. Sa conversion à Christ, loin de diminuer son amour pour son peuple, l'a au contraire amplifié. Paul souffre ainsi tellement de les voir séparés de Christ que, s'il le pouvait, il ferait le choix d'être lui-même perdu pour qu'ils puissent eux être sauvés : **v 3**. Souhait insensé ? Mais n'est-ce pas là, d'une certaine manière, ce que Jésus Lui-même a vécu pour nous et pour eux : **Gal 3,13**.
- b) Paul, en tant qu'apôtre des païens, voyait ceux-ci se tourner en masse vers le Christ-Jésus rejeté par son peuple : **Rom 11,13 ; Gal 2,8 ; Actes 13,46 à 48**. Paul, comme Jésus avant lui, supportait difficilement la haine qu'excitait ce qu'avec tant d'amour il essayait par ailleurs de leur apporter : **Actes 21,28 ;24,5**.
- c) Paul connaissait tous les avantages et les privilèges qu'Israël, en tant que peuple élu de Dieu, avait reçu. À cause de leurs positions, les Israélites étaient les mieux préparés à comprendre le message du salut incarné par le Christ, eux qui avaient reçu de Dieu :
  - l'adoption : **Exode 4,22 ; Deut 14,1-2 ; 1 Sam 12,12b**
  - la gloire dans laquelle Dieu Lui-même apparaissait : **Exode 16,10 ;40,34 ; 2 Chr 5,13-14**
  - les alliances avec Abraham : **Gen 15,18 ;17,7.13**, Moïse : **Exode 24,8**, David : **2 Sam 23,5 ; 2 Chr 13,5**
  - la loi : **Deut 33,2**
  - le culte : toutes les ordonnances qui y sont relatives : **Hébr 9,1**
  - les promesses : **Hébr 7,6 ;11,9.11**
  - les patriarches : Abraham, Isaac, Jacob, Joseph : **Deut 10,15**
  - le Christ qui est, au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement : **Michée 5,1 ; Esaïe 9,5**

##### 2) Le principe de l'élection : **Ch 9,6 à 13**

###### a) un principe de base : **v 6** :

Quelle que soit l'impression que les choses nous donnent, la Parole de Dieu, qui est l'expression de Ses engagements, n'est jamais une parole pour rien. Esaïe l'affirme également dans un autre contexte : **Esaïe 55,11**. L'apôtre exprime de manière indirecte ici ce qui va être ensuite au cœur de son développement sur l'histoire d'Israël en relation avec Dieu : le rejet d'Israël, en tant que témoin de Dieu ici-bas, est temporaire et non définitif.

###### b) les deux Israël : **v 7 à 9** :

Se fondant sur l'histoire des fils d'Abraham, Paul rappelle une vérité maintes fois soulignée dans l'Écriture : il ne suffit pas de descendre physiquement d'Abraham pour faire partie de la lignée de la promesse. Ismaël comme Isaac furent circoncis, bénéficiaires donc de l'alliance que Dieu avait faite avec leur père : [Genèse 17,23](#) ; [21,4](#). Mais à Isaac seul fut donné des promesses de bénédiction qui s'étendaient aux générations à venir : [Genèse 17,16 à 19](#). La différence entre les deux fils est explicite : l'un est le fils de la chair, de la décision et de l'initiative de l'homme : Ismaël : [Genèse 16,1 à 3](#) ; l'autre est le fils de la promesse : [Genèse 18, 1 à 14](#). Les vrais fils d'Abraham sont, non d'abord ceux qui sont physiquement nés de lui, mais ceux qui ont la même foi que lui : [Galates 3,6-7.29](#).

Attention ! La même réalité est applicable à nous, peuple de la nouvelle alliance, qu'aux enfants d'Israël. Ni le fait d'être né dans une famille ou une nation chrétienne, ni celui d'être physiquement membre d'une église ou de connaître avec exactitude la parole de Dieu ne sont des privilèges suffisants pour assurer le salut. La foi personnelle reste la condition de base pour une telle assurance : [Jean 3,36](#).

c) l'élection de Jacob : le mystère de la souveraineté de Dieu : [v 10 à 13](#) :

L'élection de Dieu ne relève cependant pas uniquement du domaine de la foi, mais encore de Sa prescience : [1 Pi 1,2](#) et de Sa souveraineté. Si Isaac et Ismaël étaient tous deux fils d'Abraham, l'un était, par Sara, son fils légitime (Isaac) et l'autre, par la servante Agar, illégitime (Ismaël). Cette différence, qui pourrait jouer dans la raison de l'élection d'Isaac, n'existe plus dans le cas d'Ésaü et Jacob, tous deux fils de Rébecca. Deux paroles départagent le sort réservé à l'un et à l'autre devant Dieu, et cela avant même qu'ils soient nés et aient accompli quoi que ce soit :

- à contresens du droit d'aînesse, Dieu favorise Jacob aux dépens d'Ésaü : [Genèse 25,23](#)
- sans raison apparente, Dieu exprime qu'Il aime Jacob et déteste Ésaü : [Malachie 1,2](#)

Le choix de l'élection de Dieu dépend donc non seulement de la foi de celui qui en est l'objet, mais encore de la volonté souveraine de Celui qui appelle : [v 12](#). Le sort des hommes est-il pour autant lié aux décisions d'un Dieu arbitraire ? C'est toute la réflexion qu'une telle pensée suggère dont Paul va débattre maintenant.

3) Notre attitude face à la souveraineté de Dieu : [v 14 à 29](#)

a) 1<sup>er</sup> argument : Il n'y a pas et n'y aura jamais d'injustice en Dieu : [v 14 à 18](#)

L'idée majeure que Paul défend dans ces versets est que, quelle que soit l'attitude des hommes à Son égard, Il est dans le juste droit de Dieu d'agir envers eux comme Il l'entend. Paul ne cherche pas à justifier Dieu pour l'usage qu'Il fait de Sa liberté : Il l'affirme comme un droit légitime qui Lui appartient en Sa qualité de Souverain. Ainsi, au-delà de la révélation, les histoires qui sont dans la Bible y figurent aussi à titre d'exemples. « Seigneur et gouverneur de l'univers, Dieu distribue comme Il veut les figures de l'échiquier de l'histoire humaine. Il n'impose pas la foi au croyant, ni l'incrédulité aux incroyants. Il laisse à chacun la liberté et l'auto-détermination (ex : [Mat 23,37](#) ; [Apoc 22,17](#)). Mais du milieu des méchants, Il choisit tel méchant (comme le Pharaon d'Égypte) afin de montrer en lui Son pouvoir de jugement ; tandis que du milieu des croyants, Il choisit tel croyant pour souligner à travers Lui toute l'étendue de Sa bonté (Erich Sauer). » Nul ne peut légitimement demander des comptes à Dieu sur Sa manière d'agir, dans un sens comme dans l'autre : cf [Luc 15,25 à 32](#). Souvenons-nous cependant, en toutes situations, du caractère de Dieu, tel que Lui-même le révèle dans l'Écriture : [Exode 34,6-7](#).

b) 2<sup>ème</sup> argument : Qui est l'homme pour oser demander à Dieu de rendre compte de Ses actes : [v 19 à 29](#)

L'idée majeure que Paul défend ici est que, en tant qu'homme, nous devons accepter de laisser à Dieu certaines prérogatives sans vouloir absolument les comprendre et discuter avec Lui sur le bien-fondé de ces avantages. L'obéissance qui plaît à Dieu est celle qui résulte, non de la raison, mais de la confiance. « Lorsque Dieu exerce Son autorité, Il n'a nul besoin de vous consulter ou de recevoir votre approbation. Il vous demande simplement d'obéir à Son autorité et de reconnaître que si cela vient de Dieu, c'est donc bon... Pour quelle raison êtes-vous sauvés ? L'avez-vous vraiment cherché ? Avez-vous tout fait pour être avec Dieu ? Cependant vous êtes sauvés. C'est la chose la plus belle, et pourtant la moins raisonnable, qui vous soit arrivée... Dieu ne discute jamais. Il fait simplement ce qu'Il a décidé... Il n'a de comptes à rendre à personne, car Ses voies sont bien au-dessus de nos voies : W Nee. »

Paul nous remet donc à notre place. À l'aide d'une illustration, il nous rappelle qui nous sommes et qui est Dieu :

→ v 20 : nous ne sommes que de l'argile, de la poussière à laquelle Dieu a bien voulu donner forme, consistance et vie : [Gen 2,7](#)

→ v 21 : Il est le Potier qui a toute liberté de faire avec cet argile ce qu'Il veut, en vue de l'accomplissement de Ses desseins .

Cette liberté de Dieu, Paul l'applique à ce qui est arrivé, à la fois aux Juifs et aux païens :

→ v 22 : si Dieu voulait donner libre cours immédiatement à Sa colère, cela fait longtemps, bien avant que Jésus soit là et meurt, que le peuple juif aurait été rejeté. C'est à Sa patience seule qu'il a dû, au contraire, de pouvoir subsister si longtemps : [1 Thes 2,15-16](#) ; [Rom 2,1 à 5](#)

→ v 23 : par contraste, Il manifestera à l'égard des Juifs comme des païens qui ont cru, toute l'étendue de Sa miséricorde

Ce qui est arrivé, par Jésus-Christ, aux Juifs comme aux païens n'est finalement rien d'autre que ce que les prophètes eux-mêmes avaient prédit : [Rom 9,25 à 29](#). Le nouveau peuple de Dieu est constitué du reste des Juifs et du grand nombre des païens qui ont cru à la grâce qui leur était annoncée !

## B) Le rejet d'Israël : ses causes : [Rom 9,30 à 10,21](#)

### 1) Une chute sur la pierre d'achoppement : [9,30 à 33](#)

La principale cause de rejet des Juifs et de leur exclusion temporaire de Son plan est, dit Paul, l'attitude qu'ils ont démontré à l'égard du Christ. Au regard de ce qui s'est passé dans le monde païen et de la façon avec laquelle les Juifs ont réagi à l'Évangile, on se trouve dans une configuration des plus étranges :

- v 30 : des païens, qui ne s'inquiétaient nullement d'être justes devant Dieu, se trouvent, par leur foi en Christ, déclarés comme tels.
- v 31 : Israël qui, par la loi, s'efforce constamment de plaire à Dieu et d'être agréé par Lui, n'y parvient pas. Il passe donc à côté du but et de la raison d'être même de cette loi à laquelle il s'efforce constamment d'obéir : obtenir, par cette obéissance, d'être considéré comme juste aux yeux de Dieu.

Derrière la réussite des païens et l'échec d'Israël, c'est le principe même de la recherche des uns et des autres qui est cause de leur séparation :

- v 32a : les païens, conscients de leur disqualification naturelle à faire partie du peuple élu de Dieu, ont pu saisir la Bonne Nouvelle que représentait le message de la justice de Dieu offerte gratuitement en Christ. La foi se présenta dès lors pour eux comme la réponse évidente et le moyen logique et unique d'accéder au salut : [Éphés 2,8](#).
- v 32b et 33 : Israël, accoutumé dès l'origine à être un peuple choisi, eut beaucoup plus de mal à accepter en Christ l'idée de sa disqualification toute aussi totale pour le salut. S'appuyant sur la validité de ses œuvres et de ses efforts, il se heurta à Christ, la Norme par excellence de la justice de Dieu : [Mat 5,20](#). Le passage de la mentalité issue de la loi, faite toute d'efforts et de pratiques pour être juste, à la simple acceptation par la foi d'une justice gratuite et entièrement offerte, fut un pas trop difficile à franchir pour la plupart (cf [Actes 6,11](#)).

On comprend par cet exemple les réticences et la difficulté qu'Israël connut à accepter le simple message du salut par la foi. Imaginez deux concurrents se préparant à un défi sportif. L'un mettant tous ses efforts, s'entraîne tous les jours. Il arrive, pense-t-il, prêt pour le jour de l'épreuve. L'autre, agissant comme il en a l'habitude, ne fait rien de plus pour se préparer jusqu'au jour fixé. Les deux concurrents se mettent en lice. Le premier, qui s'est préparé, échoue à quelques encablures du but. Le second a à peine le temps de commencer sa course que, déjà, il est disqualifié pour faute. À la fin, l'organisateur, voyant l'impossibilité du défi à relever, décide de remettre gracieusement aux deux concurrents la coupe du vainqueur. Lequel, à votre avis, aura le plus de mal à l'accepter ? Pour qui sera-t-elle la meilleure et la plus grande des surprises ? (cf [Luc 15,29 à 32](#))

### 2) Le double aveuglement d'Israël : [Rom 10,1 à 13](#)

#### a) un zèle sans connaissance juste : v 1 à 4

La souffrance de Paul, à la pensée de la perte de ses frères israélites, est d'autant plus vive qu'il connaît le zèle qu'ils mettent, en tout cas pour certains, à obéir à la loi. Paul lui-même, avant sa conversion, comme le jeune homme riche de l'Évangile par exemple, faisaient partie de ce nombre : [Actes 26,5](#) ; [Phil 3,4 à 6](#) ; [Mat 19,16 à 20](#). Le problème de la disqualification des Juifs pour le salut ne

tient donc pas au manque de motivation ou de sérieux qu'ils démontreraient dans l'application de l'obéissance aux règles de la loi, mais à leur méconnaissance de la voie et du chemin que Dieu, en Christ, leur a indiqué pour parvenir à la justice. Paul souligne ici le problème de l'insuffisance du zèle et de la sincérité des efforts fournis pour plaire à Dieu. Nous ne pouvons être agréés par Lui que par le moyen que Lui-même a choisi dans ce but. Ce n'est pas ce que l'homme pense être bon de faire pour accéder à Lui que Dieu considère, mais la réponse que l'homme donne au moyen qu'Il lui révèle dans ce but.

Si la fin poursuivie est la même, pourquoi tant d'histoires ? Dieu ne peut-Il pas considérer la fin sans regarder au moyen ? Le v 4 et les versets suivants répondent à cette question !

b) le langage de la loi : un langage contraire à celui de la foi : v 5 à 13

Bien que le but poursuivi par les observateurs de la loi semble le même que celui poursuivi par les croyants de la foi : accéder à la justice, l'esprit qui est à l'origine des deux démarches diffère fondamentalement :

- 1) v 5 : la justification que l'on cherche par la loi repose entièrement sur le « faire » de l'homme. Elle met en valeur ses mérites et sert donc, en priorité, sa gloire : **Éphés 2,9**. Le message que fait entendre l'homme qui met sa confiance dans ses œuvres pour accéder à la justice est donc le suivant : « Si je suis dans Ta présence, Seigneur, si je peux vivre ici dans ton ciel, c'est à moi et à moi seul que je le dois ! » Un tel message, prononcé par un homme habité par le péché, ne saurait avoir cours dans l'éternité.
- 2) v 6 et 7 : le langage que tient le croyant justifié par la foi est tout autre. Il repose, non comme précédemment sur le faire de l'homme, mais sur le « tout est accompli » du Christ ! Monter au ciel ou descendre dans l'abîme de la perdition ne repose plus sur la note bonne ou mauvaise que l'homme s'attribue au regard de sa propre justice, mais sur le critère unique de notre attitude à l'égard de Christ. Il a tout fait, par Sa mort, pour nous amener à Dieu : **1 Pi 3,18** et, par Sa résurrection, pour nous sortir de la mort : **1 Cor 15,12 à 23**. Aussi, c'est à Lui seul que s'élèvera, de la bouche des rachetés, le concert de louanges entonné pour leur salut : **Apoc 5,9 à 14**

Les avantages du mode de justification par la foi comparé aux efforts incessants devant être fournis pour être justifié par la loi sont considérables :

➔ v 8 à 10 : le salut n'est plus à chercher dans des hauteurs morales inaccessibles. La Parole qui sauve est venue jusqu'à nous. Elle se trouve donc dans notre proximité la plus immédiate, ne demandant que deux choses pour manifester son efficacité et son pouvoir d'action dans nos vies :

- la foi du cœur
- la confession de la bouche

C'est en effet du cœur que sort la foi, l'adhésion pleine et entière au Christ pour le salut. L'expérience de la foi reste cependant incomplète si elle ne s'accompagne pas en même temps d'une confession de la bouche. De même que l'acte de mariage, qui consacre l'union par le cœur de deux personnes, ne peut être validé sans une expression officielle et publique, la foi dans le Christ Sauveur n'a de reconnaissance céleste que dans une prise de position ouverte pour Lui ici-bas : **Luc 9,26 ; 12,28-29**. Si nous croyons, dit Paul, nous devons parler : **2 Cor 4,13**. Comme les deux brigands placés, l'un à la droite et l'autre à la gauche du Christ, il est impossible de faire le choix de mettre en Christ son espérance sans, face au monde, exprimer notre position de façon claire à Son égard : **Luc 23,39 à 43** ; voir aussi **Luc 23,50 à 54 ; Jean 19,38-39**. La confession publique de notre espérance est l'un des premiers fruits de la réalité de la conversion cachée de nos cœurs à Christ : **Hébr 10,23 ; 1 Tim 6,12 et 13**.

➔ v 11 à 13 : le salut est désormais accessible à tous, quels que soient son origine, son passé ou sa qualité. Le « quiconque » de ces versets est à rapprocher du « quiconque » de **Jean 3,16**. L'objet de notre salut se trouvant en dehors de nous-mêmes, aucun autre facteur que l'absence de foi n'est désormais exclusif : **Jean 3,15 et 36**.

3) La responsabilité d'Israël : l'incrédulité face au message proclamé : **10,14 à 21**

Pour conclure ce chapitre consacré au rejet temporaire d'Israël du plan de Dieu, Paul souligne ici l'entière responsabilité de la nation à ce sujet. L'acte d'accusation qu'il dresse comprend deux parties :

- a) v 14 à 15 : la partie défense :

Au travers de 4 questions pertinentes, Paul se fait d'abord l'avocat de la cause des perdus. Comment, dit-il :

- les hommes invoqueraient-ils Celui en qui ils ne croient pas ?
- les hommes pourraient-ils croire en quelqu'un dont ils n'ont pas entendu parler ?
- les hommes pourraient-ils entendre le message qui sauve si personne ne leur en parle ?
- le message qui sauve pourrait-il être proclamé si personne n'est envoyé ?

Paul définit ici les conditions spirituelles obligatoires devant être remplies pour que l'incrédulité, cause majeure de la perte, ne puisse être tenue comme une excuse valable au jour du jugement. Il faut, pour que quelqu'un soit tenu responsable de son choix de ne pas croire :

- que le message de l'Évangile lui soit parvenu clairement
- au travers d'un témoin qualifié et envoyé par Dieu dans ce but

Paul souligne ici :

- ce qu'est la responsabilité principale des croyants dans ce monde : la proclamation de l'Évangile : **1 Cor 9,16**
- l'une des conséquences inattendues de l'accomplissement de cette mission pour le monde : une culpabilité sans circonstances atténuantes au jour du jugement. Nous sommes donc à la fois une odeur de vie pour ceux qui croient, et une odeur de mort pour ceux qui restent incroyants : **2 Cor 2,15-16**.

b) **v 16 à 21** : la partie accusation :

Aux 4 questions de la défense, Paul, devenu accusateur, répond par 4 « Mais » qui établissent la responsabilité inexcusable des incroyants, en particulier parmi son peuple :

- **v 16** : beaucoup ont entendu, mais peu ont cru et obéi à la Parole du Christ, nécessaire à la foi : **v 17**, qui leur avait été annoncée.
- **V 18** : mais tous ont-ils entendu ? La voix des porteurs de l'Évangile est allée jusqu'au bout du monde (si cela était vrai du temps de l'apôtre Paul, à combien plus forte raison aujourd'hui).
- **V 19 et 20** : mais Israël l'a-t-il su ? Était-il au courant du projet de Dieu de sauver même les païens au travers du message de la foi ? Paul répond par deux versets tirés :
  - de la loi, par Moïse : **Deut 32,21**
  - des prophètes, par Ésaïe : **Esaïe 65,1**Toute la Bible, dès l'origine, semble dire ici Paul, évoque ce projet de Dieu : cf **Gen 12,3**
- **V 21** : S'il y a un peuple pour lequel Dieu a fait des efforts particuliers pour qu'il soit sauvé, c'est bien Israël. Mais aucun autre peuple que lui n'a fait preuve d'une pareille résistance. Les mains que Dieu tendait pour les sauver, ils les ont pris pour les clouer sur une croix : **1 Thes 2,15-16**.

4) la portée partielle du rejet d'Israël : **11,1 à 10**

Après avoir établi les causes spirituelles de l'exclusion de l'Israël historique du plan de Dieu depuis la venue de Christ, Paul définit ici la véritable portée de ce rejet. Dans ce temps de l'Église, Paul souligne les deux aspects particuliers de ce rejet par Dieu du peuple élu. Le rejet est :

a) non total, mais partiel : **v 1 à 6** : Paul en donne trois preuves :

- une preuve personnelle : **v 1** : lui-même est juif. Or, il n'est pas seul, en tant que membre du peuple élu de Dieu, à être entré dans la Nouvelle Alliance scellée par le sang de Jésus-Christ. La 1<sup>ère</sup> communauté, forte de 3 000 membres, était entièrement juive : **Actes 2,5 à 11,41**. De nombreux sacrificateurs : **Actes 6,7** et plusieurs pharisiens également : **Actes 15,5** étaient devenus croyants en Jésus-Christ. Qu'un Juif zélé pour la loi de Moïse croit en Jésus n'était pas un cas isolé.
- une preuve scripturaire : **v 2 à 4** : Paul rappelle ici la réponse faite par Dieu à Élie qui, au temps du roi Achab et de la reine Jézabel, pensait être l'unique à avoir conservé la foi véritable en Dieu : **1 Rois 19,14 à 18**. Même dans les temps les plus sombres de l'histoire d'Israël, Dieu a toujours su se conserver, même dans le secret, un reste d'hommes fidèlement attachés à Lui. Ce reste fidèle est l'une des clefs de l'histoire d'Israël.

« Les jugements de Dieu dans l'histoire ne sont jamais totaux (cf le déluge, Élie, Esdras et Néhémie...). Autrement, le rapport entre ce qui est passé et ce qui est à venir serait perdu. Ce qui survient à leur suite serait différent et indépendant plutôt que continuation et progrès... Une nouvelle vie doit toujours sortir du sein du jugement ; sans cela l'unité du tout ne saurait être conservée et le

futur ne saurait être organiquement lié au passé ou au présent. Telle est la signification des hommes pieux dans le monde. Dans le jugement, ils sont les agents de chaque nouveau commencement. Ils témoignent de l'unité du plan de salut de Dieu. (Erich Sauer) »

- Une preuve actuelle : **v 5 et 6** : un reste selon l'élection de la grâce. Ce qui est vrai pour le passé l'est aussi dans le cas présent. L'Église, comme nouveau peuple de Dieu, ne se construit pas en dehors d'Israël, mais sur les racines même de l'arbre ruiné : cf **Luc 3,9**. Ses fondements ont tous leur origine dans la nation juive : **Ephés 2,20**. Même la nouvelle Jérusalem portera en elle les noms des douze tribus d'Israël, comme des douze apôtres juifs de l'Agneau : **Apoc 21,11 à 14**. L'affirmation, soutenue dans le passé par l'église catholique et dans le présent par les témoins de Jéhovah, selon laquelle le peuple juif a été, depuis la venue du Christ, définitivement mis à l'écart, est donc sans fondement.

Israël est, depuis la venue du Christ, plus que jamais séparé en deux camps : **Rom 11,7 à 10**. Les uns, ayant reçu la grâce, sont les vrais élus de Dieu : **v 6 et 7**. Les autres, demeurés obtus, l'ont refusé, et sont devenus sourds et aveugles : **v 8**.

b) non définitif, mais temporaire : **v 11 à 24** :

La continuité étant le propre de toute l'œuvre de Dieu, le rejet et la mise à l'écart d'Israël en tant que peuple de Dieu ne peuvent être que temporaires. Aussi, avant de parler de l'avenir glorieux qui attend la nation juive, Paul adresse un triple enseignement sur les conséquences qu'a eu son rejet pour les païens :

1) 1<sup>er</sup> effet : une bénédiction : **v 11 à 16** :

Déjà en Son temps, Jésus avait prévenu les responsables de la Nation. Si les Juifs, dans leur majorité (surtout les responsables) Le rejettent comme Messie, la porte de la grâce se fermera pour eux et s'ouvrira pour les païens : **Mat 21,33 à 43**. Les premiers invités à la table du royaume de Dieu étaient les Juifs et les derniers les païens. Mais comme les premiers n'ont pas voulu répondre à l'invitation, ce sont les derniers qui occuperont leur place : **Mat 22,1 à 14** ; **Luc 13,23 à 30**. Le zèle de Paul pour répandre l'Évangile parmi les païens a, entre autres, aussi pour but de provoquer, dit-il, la jalousie de son peuple, ce qui, à maintes reprises, ne manqua pas de se produire : **Actes 13,44 à 52**.

2) Un avertissement : **v 17 à 21** :

Le fait pour les païens d'avoir eu part à l'Évangile ne devrait pas cependant leur faire oublier tout ce qu'ils doivent à Israël. En effet, jusqu'avant la venue de Jésus-Christ, les païens étaient étrangers aux alliances faites entre Dieu et Son peuple : **Ephés 2,12**. Jésus même, bien qu'Il soit venu en tant que Sauveur du monde, se consacrait en priorité au salut des brebis perdues d'Israël : **Mat 10,6** ; **15,24**. Israël est et reste ici-bas le « fils » légitime de Dieu : **Osée 11,1**. Si donc, à cause de son endurcissement : **Rom 11,25**, une grande partie du peuple originel de Dieu a été mis à l'écart, les païens, objet de Sa grâce, feraient bien :

- de rester humbles face à l'Israël déchu : **v 17 et 18**. L'olivier naturel : **Jér 11,16**, ou la vigne qui faisait la joie de Dieu : **Esaïe 56,1-2**, c'est d'abord Israël. Si les païens profitent des bénédictions d'Abraham (la racine) et sont nourris de la sève de vie qui en découle (le Saint-Esprit), ce n'est purement que grâce pour eux : **Gal 3,6 à 9**. La logique, en arboriculture, n'est pas de greffer les branches d'un arbre sauvage sur un arbre sain, mais l'inverse. Mépriser Israël, c'est, pour les païens convertis à Jésus-Christ, s'attaquer à l'arbre qui porte la branche sur laquelle ils sont assis !
- de craindre Dieu : **v 20 à 21**. Car si Dieu n'a pas épargné les membres naturels de Son peuple, à combien plus forte raison n'épargnera-t-Il pas ceux qui, ayant reçu l'Évangile parmi les nations, feront preuve de la même attitude d'orgueil et de suffisance par laquelle Israël a péché contre Lui. Bien que mis à l'écart du plan de Dieu, Israël est le moyen par lequel Dieu teste l'attitude des nations à Son égard. L'éloignement de Dieu, la perte de la conscience de tout ce que les nations christianisées Lui doivent, se traduit inévitablement par l'antisémitisme, une attitude d'hostilité envers le peuple qui ici-bas Le représente.

3) une conclusion : **v 22 à 24** :

Paul tire de l'histoire du rejet d'Israël et de l'intégration des païens comme membres du peuple de Dieu à leur place, une double leçon, valable pour tous, sur la nature de Dieu. Dieu, dit-Il, (et nous ne devons jamais L'oublier) est à la fois un Dieu de bonté et de sévérité : **v 22** :

- a) bonté : pour deux raisons majeures :
  - parce que l'homme le plus indigne peut, à l'image des païens, être l'objet de Sa grâce et faire ainsi partie intégrante du peuple de Dieu : **v 22b ; Ephés 2,13**
  - parce que le fils le plus rebelle, s'il se repent, peut, à l'image d'Israël, retrouver la place qui est la sienne dans la maison et parmi la famille de Dieu : **v 23 ; Esaïe 54,5 à 8 ; Jér 3,12 à 15 ; Ezéchiel 18,21 à 23**
- b) sévérité : pour deux raisons majeures :
  - parce que l'homme le plus privilégié peut, à l'image d'Israël ou du croyant en Jésus-Christ, s'enorgueillir, rejeter Dieu et oublier toute la bonté dont il a été l'objet de Sa part : **Jérémie 2,4 à 7**. Il tombe alors sous le coup de Sa colère : **Ezéc 18,24**. La sévérité de Dieu devient alors le moyen par lequel Il nous ramène à Lui, nous rappelant tout ce que nous devons à Sa bonté : **Hébr 12,5 à 11**.

La leçon principale de l'histoire est, comme le montre par ailleurs toute l'Écriture, qu'il y a en Dieu, le Dieu d'Israël, beaucoup plus de dispositions à faire grâce qu'à punir : **Exode 34,6 à 7**. Toute l'histoire d'Israël sera la démonstration de la justesse des enseignements contenus dans Son Nom. Notre Dieu est un Dieu lent à la colère et riche en bonté et en fidélité : **Ps 86,15 ; 103,8 ; Esaïe 61,2**.

### C) La restauration d'Israël : la source future d'une bénédiction universelle : **Rom 11,25 à 36**

Ce qui n'était encore qu'une supposition au **v 23** devient, sous la plume de l'apôtre Paul, une certitude au **v 25**. Paul confirme donc ici l'enseignement qu'il vient de donner plus haut. L'endurcissement d'Israël, sa mise à l'écart du plan de Dieu, est bien partielle et temporaire. L'apôtre qualifie de 4 façons le phénomène de sa réintégration :

- 1) elle sera la richesse du monde : **Rom 11,12**.

Quelles qu'aient été les bénédictions reçues par le monde par la mise à l'écart d'Israël, elles ne sont rien en comparaison du jour où la nation entière se convertira à Jésus-Christ : **Zach 12,10**. Par la désobéissance de Jonas, seuls quelques marins païens connurent Dieu : **Jonas 1,16**. Par son obéissance, ce fut une ville entière de 120 000 hommes au moins qui furent sauvés : **Jonas 4,11**. Un phénomène de même ampleur se produira, lors du retour à Dieu et de la conversion à Christ de toute la nation juive : **Zach 8,21 à 23**.

- 2) elle est un mystère : **Rom 11,25**

Un mystère est, dans la Bible, une vérité obscure de la Parole jusqu'au moment où, le temps arrivé pour qu'elle se réalise, elle s'éclaire. La Bible parle ainsi de plusieurs mystères : celui du royaume de Dieu : **Marc 4,11**, de la volonté de Dieu : **Ephés 1,9**, de l'enlèvement de l'Église : **1 Cor 15,51**, de l'iniquité : **2 Thes 2,7**, de l'Évangile : **Ephés 6,19**, de la piété : **1 Tim 3,16**, de Babylone : **Apoc 17,5**... La réintégration d'Israël comme nation dans le plan de Dieu fait ainsi partie des événements qui ne sont ni planifiables, ni prévisibles par la raison humaine. Elle se produira, dit l'apôtre, le jour où « la totalité des païens devant entrer dans le royaume » (le nombre des croyants d'origine païenne devant se convertir pendant la période de l'Église) aura été atteinte. Le fils prodigue ayant rejoint la maison, c'est vers le fils aîné que le père va se tourner pour le faire entrer : **Luc 15,29 à 32**. Le temps des nations accompli, le temps d'Israël pourra recommencer : **Luc 21,24**.

- 3) elle sera entière : **v 26** :

Alors que le rejet d'Israël aura été partiel, sa réintégration sera, quant à elle, entière. Elle se réalisera, selon les promesses de la Parole : **Esaïe 59,20-21**, au jour même du retour de Jésus : **Zach 12,10 à 13,1**.

- 4) elle sera l'expression la plus magnifique de la grâce de Dieu : **v 28 à 32**

Tous reconnaîtront alors, païens comme Juifs, que leur présence dans le royaume de Dieu n'est due ni à leurs mérites, ni à leurs privilèges, mais à l'unique grâce de Dieu.

Conclusion : Rom 11,33 à 36

La conclusion de l'apôtre Paul sur l'histoire d'Israël et des nations n'est faite ni de lamentations, ni d'amertume (sentiments qui pourraient être les nôtres en regardant les choses de façon horizontale uniquement). Elle est empreinte, au contraire, d'un triple sentiment :

- étonnement d'abord : v 33 : Dieu dépassera toujours tout ce que la raison humaine et l'intelligence peuvent comprendre
- petitesse : v 34 et 35 : l'apôtre Paul réalise les limites de sa pensée face à celle de Dieu et la stupidité de l'homme qui veut le mettre en question ou Lui demander explication pour Ses actes
- adoration enfin : v 36 : De Lui procède tout, par Lui se réalise tout, pour Lui sont toutes choses. Telle sera la conclusion finale de l'histoire ! À Lui soit toute la gloire !

Copyright © 2006 Gilles Georgel

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>  
ou par courrier postal à Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.